

# A.I.R.E

Association Intercommunale des Riverains de L'EYGOUTIER et ses affluents

44, bd E. V. Pont – 83130 LA GARDE ☎ 0494274897 Mail [A.I.R.E@free.fr](mailto:A.I.R.E@free.fr)  
Site <http://eygoutier.free.fr/> N° Siret : 439 066 200 00023 APE 913 E CCP : 1562375 Y Marseille

« la riviero deis amourié »

Philippe Roederer  
Président de l'AIRE

la Garde, le 5 septembre 2008

Madame Catherine Durand  
Présidente du SIAHE  
Mairie de la Garde  
83130 la GARDE

Madame la Présidente,

Les activités reprenant après la période d'installation du syndicat renouvelé à la suite des élections municipales de mars 2008 et l'été, nous avons trois questions de fond dont les réponses nous importent particulièrement.

- 1) Le bureau d'études SRC a présenté le 15 février 2008 les 6 **scénarios** graduels d'aménagements à effectuer pour limiter les **inondations de Toulon** et un certain nombre de recommandations. A votre initiative, SRC a réédité sa prestation, le 30 mai, en l'améliorant. Nous aimerions savoir si depuis cette date le SIAHE a déjà en perspective un choix parmi ces scénarios. (Rappelons que pour ces études l'appel d'offre date de fin 2006)
- 2) Depuis début 2007, il est annoncé que la **DUP pour le second tunnel**-exutoire de crues de l'Eygoutier (DUP d'État de préférence à une DUP locale) devrait aboutir fin 2008. Les procédures nécessaires ont-elles avancé depuis avril pour qu'on tienne ce délai ?
- 3) Lors de la réunion du Comité syndical du SIAHE du 26 juin 2006, les membres ont convenu de reporter leur réflexion sur **l'avenir du syndicat** au delà des élections municipales. En effet, dès 2003, le Préfet avait jugé que les statuts du SIAHE ne lui donnaient pas les moyens de bien mener à terme le projet « 93 » même révisé ; point de vue que nous défendons de notre côté vigoureusement, appuyés par le MART. Parallèlement, ces statuts ne tiennent pas compte des créations de TPM, du SCOT, de la communauté du Gapeau et autres évolutions territoriales. De plus, en tant qu'association de riverains, nous estimons que le SIAHE devrait avoir un **rôle de gestion**, sachant qu'il est un des seuls syndicats de rivière de France à n'en avoir aucun. Plus de deux ans ont passé. Nous souhaiterions savoir si depuis, le SIAHE a commencé à réfléchir comment devenir un **syndicat « mixte »**, aux pouvoirs et moyens étendus aux nécessités indispensables.

Nous sommes conscients, Madame la Présidente, d'avoir peut-être quelques exigences un peu difficiles mais vous assurons de notre entière coopération et loyauté,